

## Communiqué de presse

# AMOÉBA dévoile sa marque AXPERA pour l'application biocontrôle

Chassieu (France), le 05 juin 2023 – 17h45 - AMOÉBA (FR0011051598 - ALMIB), biotech industrielle en pré-commercialisation\* spécialisée dans le traitement du risque microbiologique, développant un agent de biocontrôle pour le traitement des plantes en agriculture et un biocide biologique pour le traitement de l'eau industrielle, annonce aujourd'hui le nom de marque de ses solutions de biocontrôle, en vue de la commercialisation envisagée début 2025.

# AXPERA

Dans le cadre du plan de pré-commercialisation, Amoéba a travaillé sur la création d'une **marque à vocation internationale** pour sa solution de biocontrôle, reflétant les valeurs **d'innovation, de performance, de responsabilité et de renouveau**.

A travers sa nouvelle marque **AXPERA** et son graphisme végétal, Amoéba met en avant son **expertise au service d'une nouvelle « ère » du traitement des plantes**. Amoéba conserve dans le nom de marque le préfixe AXP (*Amoéba Experimental Product*), en rappel aux différentes formulations expérimentales (AXP12, AXP13, AXP17), partie intégrante de son histoire d'entreprise. La marque AXPERA pourra être déclinée en gamme de produits (AXPERA Joy, AXPERA Eva, AXPERA Noa...) en accord avec le positionnement marketing de la société.

*« Après la marque BIOMEBA pour l'application biocide, nous concrétisons davantage notre projet biocontrôle par cette nouvelle marque AXPERA. Au terme du processus créatif, nous sommes heureux de présenter un nom de marque identitaire et distinctif, porteur d'un message d'engagement. Aux portes du lancement de notre produit et de sa première commercialisation, nous accélérerons la notoriété de cette marque, en particulier sur les salons professionnels et auprès des acteurs du secteur »* explique Anaïs LELLU, Responsable Communication chez Amoéba.

Depuis le 4 avril 2023, la marque **AXPERA** est déposée auprès de l'**INPI** (Institut National de Propriété Industrielle), sous le n°4951169 dans la classe 05 *Fongicide à usage agricole*.

Plus d'informations sur [amoeba-nature.com](https://amoeba-nature.com), « [Biocontrôle](#) »

### **À propos d'AMOÉBA :**

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la protection des plantes et de la santé. Basée sur les propriétés naturelles de l'amibe *Willaertia magna* C2c Maky, notre solution biologique constitue une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) en circuits fermés aux Etats-Unis évalué à 200M€ (1) et sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 3 Mds€ (2), sur un marché global des fongicides chimiques estimé à 21 Mds€ (3). La commercialisation des produits biocides et phytosanitaires associés est sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales.

*\*Fin 2022, Amoéba a obtenu l'approbation de sa substance active pour un usage biocide dans les TARs en circuits fermés et pour un usage en biocontrôle aux Etats-Unis. La substance a été recommandée pour approbation en usage biocontrôle à l'Europe par l'autorité autrichienne cette même année. La société est actuellement en phase de pré-commercialisation sur les applications biocide et protection des plantes et devrait commercialiser ses produits dès 2025. Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) Amoéba est cotée sur Euronext Growth. La société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur [www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com).*

(1): Données Amoéba

(2): Données IBMA

(3): Données Amoéba

### **Contacts :**

#### **Amoéba**

Valérie FILIATRE

Directeur Général Adjoint

☎ 04 26 69 16 00

✉ [v.filiatre@amoeba-nature.com](mailto:v.filiatre@amoeba-nature.com)

#### **Calyptus**

Relations investisseurs & Presse

Nicolas HELIN / Mathieu CALLEUX

☎ 01 53 65 37 90 /91

✉ [amoeba@calyptus.net](mailto:amoeba@calyptus.net)

### **Avertissement**

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 avril 2023 sous le numéro D23-0296 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA ([www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com)). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.*